



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes

— Vichy

LE CREPS CHANGE !

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2024



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Isabelle Delaunay

Directrice régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Auvergne-Rhône-Alpes



La performance au coeur du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy

Etablissement du Ministère des sports, placé sous une double tutelle de l'État et de la Région, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy se déploie à la manière d'un campus, le long des rives de l'Allier. Cet écrin de verdure, idéal pour la formation, l'entraînement et plus globalement l'accueil des sportifs, est aussi le lieu d'un grand projet qui vise à la fois à positionner le CREPS comme une structure de référence à l'horizon des Jeux Olympiques 2024, mais aussi de faire de lui un établissement de nouvelle génération opérationnel pour les prochaines décennies.

En 2019, le CREPS se positionne en terre d'accueil du haut-niveau. C'est dans ce contexte que la nouvelle Agence Nationale du Sport a octroyé une subvention de 1 800 000 euros au titre de l'extension, la restructuration et le réaménagement du pôle performance. La modernisation de multiples installations sportives et pédagogiques sera, sans aucun doute, un atout majeur pour positionner Vichy comme un site d'excellence dédié à la préparation des équipes et athlètes venus du monde entier.

Autre axe de développement : transformer le pôle médical sportif en pôle performance. Cette activité est en pleine expansion et représente un enjeu majeur. L'objectif recherché est, dans ce domaine, de faire du CREPS une référence dans l'accompagnement à la performance des athlètes valides et

handicapés. C'est en ce sens que le pôle médical est aussi un des plateaux techniques de médecine du sport, référents pour la DRDJSCS tant pour ses actions dans le champ du « Sport-Santé Bien-Être » que dans celui du haut-niveau. A noter, il participe à la coordination du réseau régional d'acteurs de prévention du dopage et des conduites dopantes (PREVDOP).

Enfin, le rayonnement de l'établissement en matière de sport-santé est largement renforcé par l'activité du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être implanté en son sein par le Ministère des Sports et dont la vocation est d'animer un réseau national d'acteurs et de proposer des ressources fiabilisées sur la thématique du sport-santé. Il produit une veille documentaire nécessaire à l'enrichissement de la réflexion sur les bienfaits de la pratique sportive mais participe aussi au comité de programmation des futures « Maisons Sport-Santé » et dispense des sessions de formation.

Performance, santé et handicap sont les trois priorités du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy. Fort de son équipe dynamique et ultra compétente (60 agents dont 49 de l'État), l'établissement met toutes les chances de son côté pour obtenir la reconnaissance « Centre de Préparation des Jeux » et ainsi accueillir les délégations en stage de préparation aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Carole Montillet

Conseillère régionale spéciale déléguée au sport
Championne Olympique



Jean-Sébastien Laloy

Président du Conseil d'Administration
Maire de Cusset



Avec les Jeux de Paris 2024 en ligne de mire, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy propose un projet d'établissement ambitieux et cohérent avec la dynamique sportive du territoire.

Les grands axes de développement sont bien alignés avec les priorités de la politique sportive régionale. L'établissement se positionne comme un réel partenaire du mouvement sportif. Il se met au service des fédérations et des équipes nationales pour l'accompagnement de la haute performance mais aussi des ligues et comités régionaux qui vont pouvoir désormais s'appuyer sur lui pour mettre en oeuvre leurs projets de

développement sportif à l'échelle de la grande Région.

Enfin, les sujets de la formation, de la santé et du handicap, grande cause régionale du mandat, sont placés au coeur du projet et répondent pleinement aux attentes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour relever ces enjeux et défis sportifs, la Région a fait le choix de soutenir un vaste plan de rénovation et de modernisation de l'établissement en votant en mars 2019 une enveloppe de travaux de 24 millions d'euros.

Dans un contexte de profonde transformation de la gouvernance du sport, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy a eu l'ambition de proposer un projet résolument tourné vers l'avenir.

Ancré dans un environnement sportif remarquable de près de 500 hectares dédiés à la pratique sportive, le CREPS présente un plan d'action opportunément articulé avec la stratégie de l'agglomération Vichy Communauté qui souhaite faire du sport, de la santé et du thermalisme de véritables leviers du développement économique du territoire.

Cette complémentarité dont la pertinence est reconnue par le soutien massif de tous les partenaires publics : Agence

Nationale du Sport, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Département de l'Allier permettront de positionner, à terme, le CREPS et le territoire de Vichy comme un site d'excellence sportive exceptionnel au niveau national et international.

C'est dans ce cadre que des candidatures conjointes sont déposées auprès du Comité d'organisation des Jeux Paris 2024 pour l'obtention des labels « Terre de Jeux » et « Centre de Préparation aux Jeux ».

Le contenu du projet d'établissement est parfaitement conforme aux orientations validées par le Conseil d'administration et repose sur l'ensemble des priorités définies autour de la formation, du sport-santé, du handicap et de la performance.



SOMMAIRE

- 6 Le CREPS de Vichy : près de 80 ans d'histoire**
 - 7 Du CREGS... au CREPS
 - 8 Des singularités d'hier... aux spécificités d'aujourd'hui
- 10 Chiffres clés**
- 12 Le CREPS change !**
 - 12 L'architecture d'un projet ambitieux
 - 14 Un plan d'investissement pour la rénovation et la modernisation du CREPS au service du projet
 - 16 Le CREPS 2022
- 18 Le CREPS s'engage !**
 - 19 Avec 4 stratégies au service de tous les territoires
 - 22 Pour l'accès et l'accompagnement de la haute performance
 - 26 Au service de la santé, du sport-santé, de la performance sportive et de l'expertise
 - 30 Pour la formation au service de l'emploi et du développement économique
 - 34 Pour le handicap et l'accessibilité
- 38 Le CREPS agit !**
 - 38 Pour un accueil de qualité de tous les usagers
 - 39 Pour la santé et le bien-être au travail
 - 40 Pour l'innovation et l'évolution des environnements numériques
 - 41 Pour le développement durable
- 43 Vers la réussite avec un engagement collectif**
 - 43 Construction du projet
 - 44 Une équipe compétente et impliquée



Le CREPS de Vichy : près de 80 ans d'histoire

01

Du Centre Régional d'Éducation Générale et Sportive (CREGS)...

...au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS)

Le CREPS de Vichy dont les origines remontent à la seconde guerre mondiale a succédé au CREGS de Beauvallon (83), obligé de déménager à Châtel-Guyon (63), en mars 1943, suite à l'occupation italienne. Implanté alors dans l'ancien Hôtel Thermal, il fut l'un des 15 CREGS créés par le gouvernement de l'époque.

En 1945, ces établissements deviennent des CREPS (Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive) et celui de Châtel-Guyon conserve sa vocation unique de formation d'enseignants d'EPS (femmes). L'exiguité des lieux, notamment en

termes d'espaces sportifs, pousse à la recherche d'un autre site d'implantation. Qui sera, au cours des années 60, fixé à Vichy, ville en pleine expansion sportive avec la création de son Centre Omnisports (COS) sur les berges de l'Allier, volonté de son visionnaire Maire d'alors, Pierre Coulon.

Ce dernier, très proche du Colonel Crespin, Directeur des Sports au Ministère de la Jeunesse et des Sports, concède à l'État, une dizaine d'hectares pour un « petit » CREPS, de garçons cette fois.

Il sera construit au coeur de la « pépète sportive » que constitue encore de nos jours le « grand » COS.

Les années 80 voient l'émergence de l'Éducation Populaire, aux côtés du sport.

C'est ainsi que les CREPS deviennent « Centre Régional d'Éducation Populaire et de Sport ».

Depuis 2011, toujours sans modification d'un acronyme dorénavant solidement inscrit dans la mémoire collective du sport français, ils prennent le nom de « Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive » : recentrés vers des missions nationales de formation aux métiers du sport et de l'animation et de détection et d'accompagnement du sportif de haut-niveau notamment dans le cadre de la préparation olympique et paralympique.

Des singularités d'hier...

Ainsi se sont succédées ou ont cohabité au sein de ce CREPS en évolution constante des institutions prestigieuses comme l'Institut National du Football (INF) qui forme Jean-Pierre Papin et qui, de 1972 à 1987, est précurseur de l'actuel site de Clairefontaine. De même, l'École fédérale de golf inaugure-t-elle en 1982 son activité nationale qui a perduré jusqu'en 2010.

Plusieurs pôles régionaux haut-niveau : basket-ball, boxe française, canoë-kayak, escrime, tennis de table, football, aviron, athlétisme - s'installent au CREPS à partir de 1986 grâce auxquels des grands noms du sport français comme Geoffrey Lauvergne, Wendy Faure ou bien encore Clémence Calvin se sont révélés.

Le sport de haut-niveau national brille également dans les murs du CREPS avec le Centre national d'entraînement de Wushu (2011-2014) et le Pôle France Jeunes Handisport de natation (2011-2018) avec Théo Curin, champion d'Europe quadri-amputé. Il en est de même au sein de son antenne implantée au cœur de la plaine des sports de Ceyrat qui accompagne, de 2016 à 2018, un Pôle France lutte, le centre national d'entraînement de gymnastique aérobic et des Pôles Espoirs judo et tennis de table.

Depuis ses origines, le CREPS participe également à la formation aux métiers du sport et de l'animation. Il s'est adapté, au fil des réformes, pour proposer une offre de formation correspondant à la réalité professionnelle. Grâce à un partenariat fort avec les fédérations, il est une référence nationale en matière de formation en activités aquatiques et en aviron notamment.

Toujours nationalement connu et reconnu depuis 1972 comme site du concours de recrutement des professeurs d'EPS (CAPEPS), le CREPS répond aux missions statutaires qui lui ont été confiées par l'État, interlocuteur unique jusqu'en 2016 auquel est venue s'ajouter la Région Auvergne-Rhône-Alpes, seconde tutelle.

...aux spécificités d'aujourd'hui

Formation, haut-niveau, développement du sport, jeunesse et éducation populaire, les domaines d'intervention du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy sont toujours aussi diversifiés et s'adressent à l'ensemble des sportifs et des acteurs du sport.

Il oriente sa stratégie de développement autour de quatre axes principaux qui permettent de faire converger les priorités nationales et régionales : la performance, la santé, le handicap et la formation.

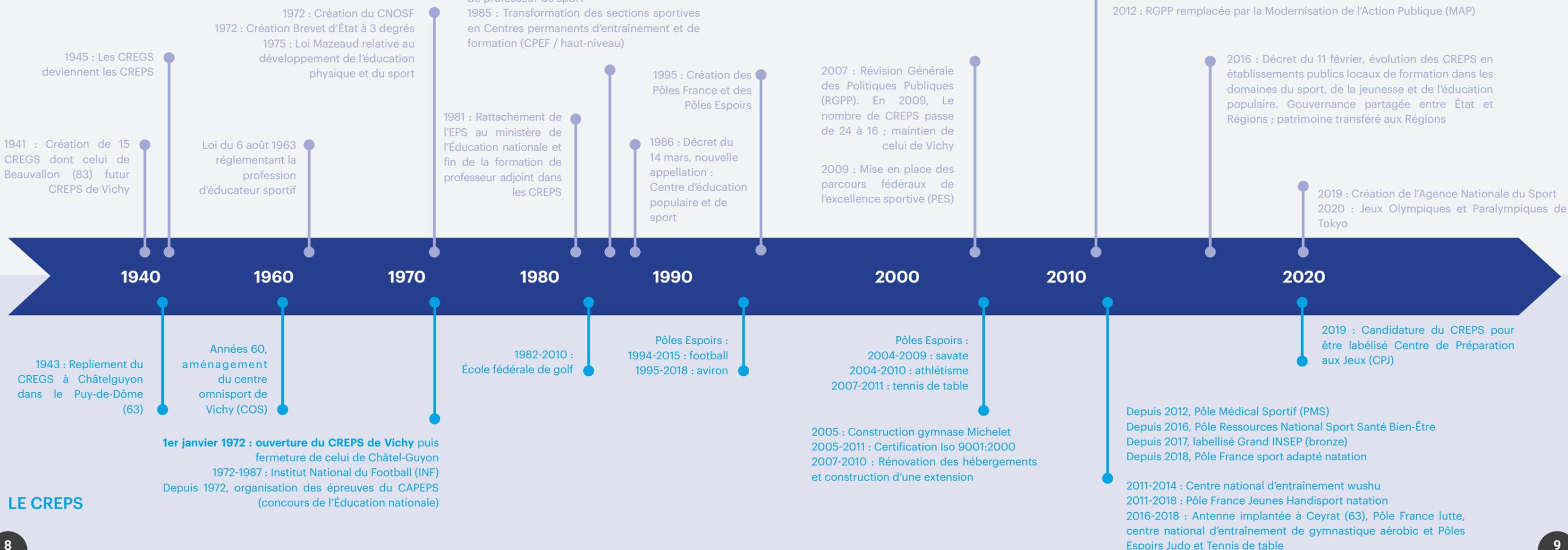
Membre du réseau Grand INSEP, labellisé bronze, le CREPS développe son projet et ses prestations afin de répondre au mieux aux exigences de la haute performance et de s'engager auprès des fédérations olympiques et paralympiques pour les accompagner dans la préparation des grandes échéances internationales. Il accueille, entre autres, le Pôle France natation de la Fédération Française de Sport Adapté sous forme d'accueil de stages et accompagne des sportifs isolés, comme les nageurs de l'Académie Philippe Croizon.

En 2012, il renforce son positionnement dans le domaine du sport de haut-niveau en créant le Pôle Médical Sportif pour optimiser la qualité de l'offre de soins médicaux et paramédicaux au bénéfice des sportifs. Depuis, ce service est un centre de santé soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le sport sur ordonnance est ici devenu réalité et le CREPS fait du sport-santé un axe de développement, conforté en 2016 par l'installation du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être.

L'avenir se dessine avec une volonté régionale de forts investissements permettant d'importants travaux de modernisation, porteurs d'un nouvel essor pour l'établissement.

Repères historiques

CONTEXTE



LE CREPS

9,2

hectares implantés
au coeur de 500 hectares
dédiés à la pratique sportive

5 500 m² d'installations sportives couvertes
25 000 m² d'installations sportives non couvertes
60 agents



6 millions

de budget

FORMATION (2018)

118 apprentis
54 sessions de formation
568 stagiaires

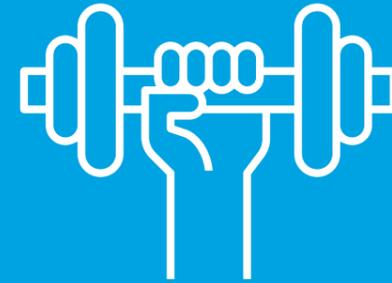
78 127

heures stagiaires



350m²

dédiés à la musculation



INSTALLATIONS

- 2 gymnases
 - 1 salle de cardio-training
 - 1 salle de danse
 - 1 piste athlétisme couverte de 140 m
 - 1 golf
 - 1 espace de récupération
 - 1 amphithéâtre de 130 places
 - 1 médiathèque
 - 1 salle informatique
 - 17 salles de cours et de réunion
- Plus de **90%** des installations accessibles aux PMR

HAUT-NIVEAU (2018)

- 1 Pôle France Natation de la Fédération Française du Sport Adapté
- 1 Pôle Espoirs de la Ligue régionale de Basket-ball
- 1 Centre de formation de Basket-ball de la Jeanne d'Arc Vichy Clermont Métropole
- 7 sportifs de haut-niveau handisport en natation et aviron « hors parcours »



1 461

journées stagiaires sur
l'activité accueil
de collectifs nationaux

ACCUEIL

- 140 chambres
- 201 lits
- 30 000 nuitées annuelles
- 3 salles de restaurant
- 250 couverts

55 000

repas annuels



SANTÉ

- 1 Pôle Médical Sportif / Centre de santé
- 1 plateau technique d'évaluation
- 2 300 consultations (2018)
- 12 professionnels de la santé et chargés de mission

1

Pôle Ressources National
Sport Santé Bien-Être



Chiffres clés

100

1010

02



Le CREPS change !



Thomas Senn
Directeur du CREPS

Avec l'appui du Ministère des sports et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS, opérateur des politiques publiques dans le domaine du sport, propose un projet 2020-2024 équilibré répondant aux stratégies des différents acteurs depuis le niveau local jusqu'à l'international. L'ambitieux programme de travaux validé et financé par la Région et l'Agence Nationale du Sport permettra de disposer d'un établissement de nouvelle génération à horizon 2022.

Le projet d'établissement confirme une identité sportive et un savoir-faire affirmés dans les champs de la santé et du handicap. Il prévoit le déploiement des missions de formation en visant par son offre, l'excellence, l'employabilité et la cohérence territoriale. En matière de haut-niveau le CREPS, membre du réseau Grand INSEP, orientera progressivement son action vers l'accompagnement de la haute performance sportive.

La réussite de ce projet reposera avant tout sur l'implication et la compétence des équipes qui seront en charge de le mettre en œuvre au sein de l'établissement.

Le CREPS change et nous pouvons en être fiers !

03

L'architecture d'un projet ambitieux

Un plan d'investissement pour la rénovation et la modernisation du CREPS

Des **MISSIONS NATIONALES** historiques de développement du sport de haut-niveau et de formation aux métiers du sport et de l'animation.



Des objectifs répondant aux **PRIORITÉS RÉGIONALES** autour du sport, de la santé et du handicap.



Une **AMBITION INTERNATIONALE** déclinée autour de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

4 stratégies au service de tous les territoires

Un **ANCRAGE TERRITORIAL** cohérent avec le projet de développement sportif de l'agglomération de Vichy.



**PERFORMANCE
SANTÉ
FORMATION
HANDICAP**

4 axes de développement

4 chantiers transversaux

► Accueil de qualité de tous les usagers

► Innovation et évolution des environnements numériques

► Santé et bien-être au travail

► Développement durable

Une équipe compétente et impliquée

Un plan d'investissement pour la rénovation et la modernisation du CREPS au service du projet

A l'occasion de la définition du projet, le choix de la Région, autorité de tutelle avec l'État et propriétaire du patrimoine immobilier du CREPS, s'est porté sur le recours à un programmiste afin de procéder à un état des lieux de l'existant et de conduire une étude de faisabilité globale.

Le cabinet « CRESCENDO » missionné par le Conseil régional a mis en évidence la nécessité d'un programme complet de restructuration et d'extension des installations. Ce programme d'investissement a été conçu pour apporter une solution adaptée au projet du CREPS et aux besoins de ses usagers, tout en répondant aux enjeux définis par la Région.

A l'issue de ces travaux, le cabinet a établi un programme global devant permettre de procéder à la rénovation et à la modernisation de l'établissement afin d'en faire un CREPS « nouvelle génération » prêt à relever les défis sportifs des prochaines années.

5 objectifs à atteindre

- ▶ Élever le niveau de qualité des prestations proposées (restauration, hébergements, équipements, etc.)
- ▶ Faire émerger un esprit Campus
- ▶ Développer et référencer les offres proposées par le pôle performance
- ▶ Adapter l'ensemble du site à l'accueil de collectifs de sportifs handicapés
- ▶ Repenser l'organisation fonctionnelle du site notamment les flux et la sécurité

L'engagement financier exceptionnel de la Région

Par délibération du 29 mars 2019, la Commission permanente de la Région a voté le financement d'une première tranche de travaux à hauteur de **24 M€**

Accompagné du soutien de l'Agence Nationale du Sport

à hauteur de **1,8 M€**

Description de la première phase de travaux

- **Construction d'un pôle performance** dans un nouveau complexe de 2 500 m²
- **Rénovation des bâtiments d'hébergement** Bourbonnais et Velay pour qu'ils répondent aux standards des équipes nationales et les rendre encore plus accessibles pour les sportifs en situation de handicap
- Aménagement de **chambres hypoxiques** (environ 30 lits)
- **Création d'un nouvel espace de restauration** de plain-pied plus fonctionnel et plus convivial
- **Aménagement d'un terrain multisports** de jeux extérieurs
- **Sécurisation de l'ensemble du site** et mise en place d'un contrôle d'accès
- **Re-végétalisation** des espaces extérieurs
- Installation d'une **chaudière biomasse**
- **Construction d'un double gymnase** à utilisation partagée avec l'agglomération de Vichy



Le rétro planning prévisionnel



MI-NOVEMBRE 2019 :

Appel à candidature / groupements architectes-entreprises

Capacités / compétences / références / équipes-organisation

DÉCEMBRE-JANVIER 2020 :

Analyse des candidatures

FÉVRIER 2020 :

Jury de sélection

Désignation de trois groupements

MI-AVRIL 2020 :

Remise des offres initiales

AVRIL-SEPTEMBRE 2020 :

Analyses / négociations

FIN SEPTEMBRE 2020 :

2^{ème} jury choix du lauréat

OCTOBRE 2020 :

Commission d'appel d'offres

NOVEMBRE 2020 :

Notification au groupement retenu

NOVEMBRE 2020-FÉVRIER 2021 :

Délais de recours, reprise des études et préparation du chantier

MARS 2021 :

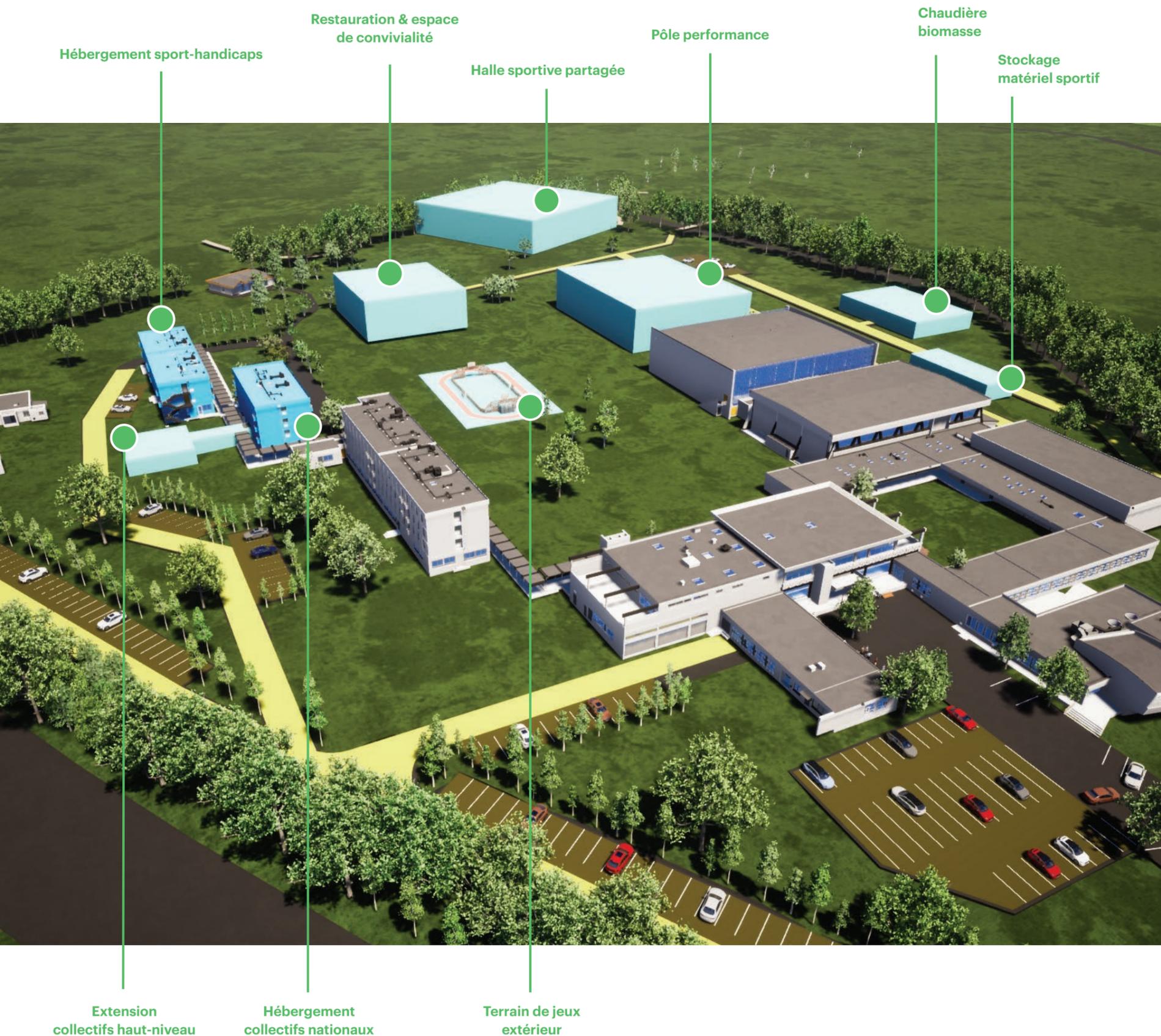
Début des travaux

JUILLET 2022 :

Livraison des travaux

Le CREPS 2022

Un CREPS « nouvelle génération »



Au cœur du projet, le pôle performance

Élément central du projet, le pôle performance permettra de positionner le CREPS comme un établissement de référence sur le plan national voire international dans l'accompagnement et la préparation des athlètes valides et handicapés aux grandes échéances sportives.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont clairement en ligne de mire !

Cette structure innovante conçue en réponse aux besoins des fédérations exprimées lors d'un séminaire de DTN au CREPS en 2018 proposera une offre complète, attractive et adaptée. Le pôle performance s'inscrit dans les perspectives de développement d'activité du pôle médical sportif et du département de haut-niveau qui seront réunis dans cette infrastructure. Ce pôle sera doté d'équipements exceptionnels et fera du CREPS un établissement unique en son genre.

Il permettra, dans une unité de lieu, de répondre à tous les niveaux d'exigence dans les domaines du sport-santé et de la très haute performance. Les prestations proposées seront au service de tous les projets sportifs et de l'ensemble des usagers du CREPS : patients, pratiquants, sportifs de haut-niveau, valides et/ou en situation de handicap.

Construit sur un nouveau complexe de 2 500 m², il accueillera :

- **Le Pôle Médical Sportif**, centre de santé de 350 m², et son équipe pluridisciplinaire (médecin, physiologiste, infirmier, kinésithérapeute, diététicien, psychologue, chargés de mission et agents administratifs) multi-sensorielle, visant à proposer des protocoles de récupération sportive, de rééducation et de réathlétisation
- **Une salle à environnement contrôlé de 140 m² de surface** (température, hygrométrie, normoxie/hypoxie) qui permettra de s'entraîner en conditions climatiques simulées. Cet espace rendra également possible des prises en charges innovantes de pathologies
- **Un nouveau plateau technique de 250 m²**, sera animé par l'équipe médicale et scientifique. Il sera constitué d'une salle d'exploration respiratoire et métabolique et d'une salle d'analyse fonctionnelle proposant des évaluations physiologiques et mécaniques complètes et objectives ainsi que des préconisations
- **Un espace de récupération de 330 m²**, composé de trois bassins (chaud, froid et tempéré), d'un sauna, d'un hammam et de deux espaces de stimulation polyvalent et moderne de plus de 800 m², multi-surfaces qui offrira les conditions optimales à la préparation sportive et à l'animation thérapeutique

Le CREPS s'engage !

04

Avec 4 stratégies au service de tous les territoires



La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a disposé du transfert, au 1er janvier 2016, des CREPS, établissements publics locaux de formation du sport et de la jeunesse, aux Régions.

Cette décentralisation partielle des CREPS conduit ces établissements à réamorcer un nouveau positionnement visant à s'ancre plus profondément sur les territoires tout en affirmant leur rôle de promoteurs et d'opérateurs de missions nationales en matière de formation, d'accompagnement au sport de haut-niveau et d'expertise dans le champ du sport.





Un **ANCRAGE TERRITORIAL** cohérent avec le projet de développement sportif de l'agglomération de Vichy

Le CREPS est implanté dans un environnement exceptionnel de 500 hectares dédiés à la pratique sportive. Il peut conduire son action en parfaite complémentarité avec le projet de l'agglomération qui place le sport, la santé et le thermalisme au cœur de sa stratégie de développement économique.

Des objectifs répondant aux **PRIORITÉS RÉGIONALES** autour du sport, de la santé et du handicap

Le CREPS développe son projet en adéquation avec le plan régional pour le développement du sport voté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 9 février 2017. Celui-ci se décline notamment à travers l'accompagnement de l'excellence sportive régionale dans le sport de haut-niveau (Pôle Espoirs basket-ball, centre de formation de la JAVCM...), le développement de projets fédéraux des ligues et comités régionaux avec, à titre d'exemple, la signature d'une convention de partenariat avec la ligue régionale du sport adapté.

Cette coopération au quotidien qui s'inscrit dans le cadre d'une volonté conduite depuis 2018 entre le CREPS et Vichy Communauté, est une vraie condition de réussite du projet sportif de territoire et de son attractivité sur le plan national et international.

La mise en place d'opérations de découvertes sportives pour les jeunes lycéens avec l'organisation des « journées captivantes ». La prise en compte des dimensions « sport-santé » et « sport et handicap », éléments transversaux majeurs de la politique sportive régionale représentent des priorités permanentes d'action pour l'établissement.

Des **MISSIONS NATIONALES** historiques de développement du sport de haut-niveau et de formation aux métiers du sport et de l'animation

Le CREPS inscrit son action dans le cadre d'une gouvernance sportive renouvelée. En matière de sport de haut-niveau, il déploiera son accompagnement à la performance sportive pour le compte de la nouvelle Agence Nationale du Sport.

Membre du réseau Grand INSEP, le CREPS garantira en lien avec les directions techniques nationales, les meilleures conditions d'accueil et de préparation des athlètes des équipes de France aux grandes échéances internationales.

Dans le domaine de la formation aux métiers du sport et de l'animation dont l'autorité académique sera désormais assurée par le Recteur, le CREPS poursuivra son action notamment en direction de disciplines fortement identitaires du territoire (natation, aviron, métiers de la forme) en recherchant à développer de nouvelles offres cohérentes sur le territoire régional et adaptées au marché de l'emploi.

Une **AMBITION INTERNATIONALE** déclinée autour de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le contexte sportif national fortement impacté par la désignation de la France comme pays organisateur des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a conduit, dans la majorité des Régions, à développer des importants projets de rénovation et d'extension des CREPS pour les préparer à accueillir les équipes nationales et internationales à ces grandes échéances.

Le CREPS s'appuie sur cette dynamique et souhaite, en complémentarité avec Vichy Communauté, positionner le territoire comme un site d'excellence sportive au niveau national et international.

Dans le cadre de cette coopération CREPS-agglomération, une candidature conjointe est déposée auprès du Comité d'organisation des Jeux (COJO) en tant que Centre de Préparation aux Jeux (CPJ).

Ces centres seront destinés à accueillir les délégations sportives internationales olympiques et paralympiques en recherche de lieux de préparation adaptés à leurs sports et leurs disciplines dans la perspective des Jeux de Paris 2024.

Pour l'accès et l'accompagnement de la haute performance



Eric Le Ny
Responsable du département haut-niveau

Le projet du CREPS lié à la haute performance sportive a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire national. Les publics prioritaires vers lesquels l'établissement mobilisera ses ressources seront les collectifs nationaux et/ou régionaux. Ainsi, le CREPS aspire à contribuer encore davantage qu'aujourd'hui à la réussite du sport français, à la formation sportive des meilleurs potentiels et au rayonnement de l'image du sport de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Après avoir accueilli, en 2015 et 2016, les premiers collectifs olympiques en préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio (para-triathlon, para-cyclisme, rugby fauteuil, natation handisport), les équipes nationales de para-triathlon et de natation du sport adapté ont déjà acté la préparation des Jeux de Tokyo 2020 dans nos murs. La concrétisation de ce projet sera un vecteur d'optimisation du potentiel du CREPS. Il sera un levier pour positionner l'établissement et son territoire comme un outil de référence, au bénéfice des sportifs en quête de performance, non seulement pour les Jeux de Paris 2024, mais aussi pour les générations de sportifs à venir.



axe 1

3 ambitions

- Contribuer à la préparation des collectifs nationaux valides et handisport aux compétitions de référence (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe)
- Participer à la progression vers le haut-niveau des meilleurs potentiels sportifs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (collectifs régionaux, pôles et/ou centre de formation)
- Développer une expertise innovante dans le domaine de l'accompagnement à la performance en cohérence avec la stratégie de l'Agence Nationale du Sport

Des moyens

Le pôle performance

Un outil innovant, équipé de matériels de pointe, dédié à la haute performance dès 2022

En un lieu unique, le pôle performance, regroupera le plateau technique médical, un espace d'entraînement à environnement contrôlé (hypoxie, hygrométrie et température), une aire d'entraînement polyvalente venant enrichir l'existant, un espace complet dédié à la récupération et à la stimulation sensorielle, des moyens d'analyse des paramètres de la performance.

Un étage complet des hébergements rénovés proposera des conditions de vie en hypoxie individualisée, dans le but d'optimiser les protocoles d'adaptation et de développement dans ce domaine spécifique.

Une montée en compétences des ressources humaines

Dans les domaines de l'accompagnement et de la préparation à la haute performance

Les personnels impliqués dans le projet sportif et sa mise en œuvre au quotidien poursuivront leur plan de formation continue, engagé depuis 2017 notamment sur l'analyse et exploitation de la variabilité de la fréquence cardiaque dans le processus d'entraînement, ou bien encore l'entraînement en hypoxie, la réathlétisation, l'analyse isocinétique, etc.

Ce développement de compétences permettra de constituer, à terme, une équipe plurivalente et experte, capable de proposer aux fédérations sportives des protocoles de travail, de construire avec elles des outils spécifiques à leur discipline pour l'accompagnement du sportif au sein de son processus d'entraînement et pour l'optimisation de la performance.

Des actions de terrain

- Consolider l'équipe d'encadrement sportif au service de la haute performance (préparation physique, réathlétisation, suivis individuels, entraînement en conditions environnementales contrôlant l'hypoxie, l'hygrométrie et la température...)
- Concevoir et proposer des prestations d'évaluation de déterminants physiologiques et biomécaniques de la performance
- Construire des protocoles de suivi et d'accompagnement de sportifs de haut-niveau non-résidents au CREPS selon des besoins répertoriés par les fédérations nationales (suivi à distance des paramètres de fatigue, accueil hors temps de regroupements collectifs nationaux, aide à l'optimisation du processus d'entraînement, etc.) en collaboration avec les entraîneurs
- Candidater avec Vichy Communauté pour que le CREPS devienne Centre de Préparation aux Jeux
- Renforcer le positionnement du CREPS au sein du réseau national du sport de haut-niveau, notamment en visant les paliers supérieurs de labélisation Grand INSEP (Label Bronze obtenu en 2017)
- Contribuer à la formation continue des entraîneurs nationaux et régionaux
- Optimiser le dispositif d'accompagnement des sportifs résidents et répondre aux besoins des éventuels nouveaux collectifs
- Mettre en œuvre une stratégie de communication sur l'ensemble des nouvelles prestations développées
- Initier et animer des actions de recherche liées à la performance sportive et à la progression pluriannuelle



TÉMOIGNAGE

Nicolas Becker

Entraîneur national de para-triathlon pour la Fédération Française de Triathlon

« Le CREPS de Vichy est un site privilégié pour la préparation des triathlètes de l'équipe de France de para-triathlon.

C'est ici qu'ils ont pu effectuer leur préparation terminale pour les Championnats du Monde en 2015 et pour les Jeux de Rio en 2016. Depuis, plusieurs sportifs reviennent régulièrement en stages individuels.

En collaboration avec les responsables du CREPS, nous avons déjà pu pointer les pistes d'amélioration pour des collectifs France dans le cadre d'une préparation aux échéances mondiales et paralympiques. Le projet actuel dépasse nos espérances et s'inscrit complètement en adéquation avec les projections en vue de Paris 2024.

La montée en puissance du site sur les aspects fondamentaux de l'hébergement et de la restauration, mais aussi de la performance et de la récupération, garantit des conditions de préparation optimales.

La "cerise sur le gâteau" est bien entendu le développement en compétences des personnels et la mise en place des protocoles d'hypoxie. »

Au service de la santé, du sport-santé, de la performance sportive et de l'expertise



Le Pôle Médical Sportif : un centre de santé polyvalent, reconnu comme un acteur incontournable du territoire et comme un service innovant parmi l'ensemble des CREPS.

Mélanie Rance
Responsable du Pôle Médical Sportif

Depuis 2012, le CREPS s'est engagé pour la santé en créant le Pôle Médical Sportif spécialisé en médecine du sport et médecine physique. Composé d'une équipe médicale pluriprofessionnelle et scientifique, il développe ses activités autour de deux axes forts :

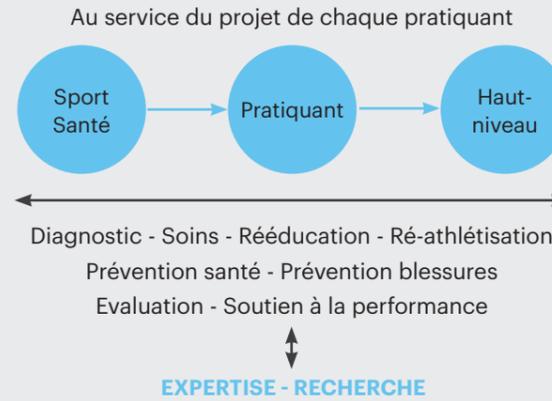
- ▶ Le diagnostic, le soin, la rééducation, la réathlétisation, et la prévention / 2 300 consultations par an
- ▶ L'activité physique comme facteur de santé :
 - En proposant des programmes d'activité physique adaptée sur plusieurs mois à destination de patients souffrant de maladies chroniques (ateliers thérapeutiques) ou de populations à risque (330 personnes suivies/an, 40 médecins prescripteurs à ce jour, avec un développement exponentiel)
 - En accompagnant la montée en compétences des professionnels de l'activité physique et en développant une offre de formation continue

Le Pôle Médical Sportif développe son expertise en menant une activité de recherche scientifique en tant que promoteur et investigateur, en collaboration notamment avec le laboratoire AME2P de l'UFR STAPS de l'Université Clermont-Auvergne. Grâce à l'investissement récent en matière d'équipements spécifiques constituant les premiers éléments d'un plateau technique innovant, le Pôle Médical Sportif est un levier du projet d'établissement du CREPS et notamment de son futur pôle performance.



axe 2

Plateau technique médical / Centre de santé



- Échographe
- CYBEX (mis à disposition par le Centre Hospitalier de Vichy)
- Salle d'épreuve d'effort complète avec une chaîne respiratoire, 4 ergomètres différents adaptés aux populations valides et en situation de handicap ; complétée d'un appareil portatif des échanges gazeux (K5)
- Tapis hypogravitaire Alter-G

Santé

Complétés au sein du pôle performance par l'ouverture d'un espace de balnéothérapie et accompagnés par la montée en compétences de l'équipe en place (DU, CCS INSEP, etc.), les investissements permettent

de se projeter vers un développement qualitatif et quantitatif des prestations au service de la santé du sportif et de tous. La convention cadre signée avec le Centre Hospitalier de Vichy renforce cette ambition. Le programme de

prévention des blessures doit également à très court terme se densifier par la mise en œuvre de séquences de profilage et « d'athlétisation préventive ».

Sport-santé

L'offre exhaustive en matière d'évaluation sera également au service de la population et du sport-santé. En effet, en proposant des évaluations complètes sur les plans physiologiques (explorations métaboliques à l'effort, marqueurs sanguins), analytiques (isocinétisme sur CYBEX) et fonctionnelles (évaluation en condition de terrain), le Pôle Médical

Sportif a pour ambition de tendre vers une offre adaptée, réactive, et d'aide à la prescription de l'activité physique pour les médecins du bassin de santé vichyssois. Le développement d'un tel service s'inscrit pleinement dans la préfiguration des futures « Maisons Sport-Santé », pour laquelle le CREPS est candidat à la labellisation. Sur le même axe, le

développement conséquent de l'offre d'activité physique adaptée pourra être renforcé grâce à des prises en charges innovantes, par exemple en utilisant les conditions hypoxiques développées dans le cadre du pôle performance pour la réhabilitation cardiaque.

Performance sportive

Avec le pôle performance, le Pôle Médical Sportif poursuivra le développement d'une offre de prestations en matière d'évaluation objective et d'analyse des déterminants

de la performance (physiologiques, biomécaniques, psychologiques, sommeil, récupération, nutrition, etc.). Cette activité doit contribuer à l'accroissement de l'attractivité du

CREPS, inscrit dans le réseau Grand INSEP et à sa reconnaissance en tant que Centre de Préparation Olympique et Paralympique pour les Jeux de Paris 2024.

Expertise

Au service de l'expertise, l'activité de recherche scientifique développée depuis trois ans, sera renforcée notamment autour de deux thématiques, le sport-santé et le sport performance.

- ▶ Mise en place, à courte échéance, d'une commission scientifique pour valider

- les orientations scientifiques du CREPS
- ▶ Création d'une cellule recherche pour la mise en œuvre de projets
- ▶ Accueil d'un enseignant chercheur
- ▶ Participation au réseau national pour l'accompagnement scientifique de la performance de l'INSEP

Le recueil et l'exploitation de DATA au bénéfice de la haute performance et de la santé pourront être structurés. Les usagers étant les acteurs clés des processus de recherche et d'innovation, l'ambition pourrait tendre vers l'ouverture d'un Living Lab.



TÉMOIGNAGE

Sébastien Ratel
Maître de conférences
Université Clermont Auvergne

« Le développement du pôle performance au CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy est un atout majeur pour le soutien à la performance de haut-niveau et la formation dans les métiers du sport. L'acquisition d'équipements de très haute qualité laisse aussi entrevoir une activité de recherche scientifique de haut-rang qui permettra une reconnaissance du CREPS à l'échelle locale, nationale et internationale. »



Le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être



Jacques Bigot
Responsable du Pôle
Ressources National
Sport Santé Bien-Être

Le Ministère des sports a créé depuis 2003 quatre pôles ressources nationaux en appui à la mise en œuvre des programmes ministériels, notamment dans les domaines du sport-handicaps, du sport-innovations, des sports de nature et du sport-santé.

Implanté au CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy qui place la santé par le sport comme une priorité de son projet de développement, le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être (PRNSSBE) conduit son action en cohérence avec la « stratégie nationale sport-santé » et dans une approche constante visant à faire reconnaître l'activité physique et sportive comme facteur déterminant en matière de santé et de bien-être, pour le plus grand nombre et tout au long de la vie.

Centre de ressources et d'expertise national, le PRNSSBE œuvre pour une culture commune des problématiques posées par cette thématique. Il a vocation à développer les savoir-faire, faire connaître les bonnes pratiques et valoriser les expériences innovantes. Il anime des réseaux concernés par les champs du sport, de la santé, de la formation, de l'environnement, du tourisme, de l'outre-mer, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur. Il organise un colloque annuel et participe à divers événements relevant du sport-santé.

Le PRNSSBE a développé un lien spécifique avec l'Onaps et entretient des relations particulières avec le CNOSF (Médicosport-santé).

La proximité avec le Pôle Médical Sportif du CREPS favorise les projets de collaborations en matière de développement de l'activité sport-santé, conformément à la stratégie nationale et à l'importante dimension « sport-santé » du projet d'établissement.

L'équipe du PRNSSBE se renforce avec l'arrivée d'un.e chargé.e de mission et d'un.e chargé.e de recherche. Cette nouvelle dimension va permettre de consolider sa mission d'appui et d'apporter des éléments de décision pour le Ministère des sports dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique en matière de sport-santé bien-être. A ce titre, le PRNSSBE est chargé du suivi des dossiers relatifs à l'appel à projets des « Maisons Sport-Santé ».



Pour la formation au service de l'emploi et du développement économique



Nicolas Chauvin
Responsable du département formation

Une réforme générale de la formation professionnelle et de l'apprentissage est engagée depuis un peu plus d'un an. Plusieurs changements conséquents viennent progressivement modifier le paysage de la formation. Globalement, les principaux objectifs que nous poursuivons dans les années futures correspondent à ce mouvement. Notre système aura cependant besoin de devenir à la fois plus souple et plus réactif.

Dans ce contexte de transformation, le CREPS s'adapte pour poursuivre sa mission de service public dans les champs du sport et de l'animation. Il mettra en œuvre sa stratégie en conformité avec ses objectifs nationaux et régionaux visant à garantir le plein emploi de ses diplômés tout en répondant aux besoins des territoires.

Viser le plein emploi des diplômés

Avec une offre de formation de qualité adaptée :

- ▶ Au marché de l'emploi et aux publics en recherche de qualification :
 - Renforcement des bi-qualifications
 - Développement de la formation continue
 - Parcours pour les reconversions professionnelles
 - Formations au management stratégique et de transition

Pour aller encore plus loin, des cursus complémentaires permettront à des entraîneurs, des managers ou des animateurs de compléter leur formation initiale, dans le but de favoriser leur insertion professionnelle.

- ▶ Aux besoins du territoire pour pérenniser et élargir l'offre de formation dans les domaines de la montagne, du secourisme, du sport-santé, du handicap et dans la filière socio-éducative ou culturelle

En s'appuyant sur des partenariats solides avec le milieu professionnel, les fédérations et l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) pour proposer des parcours complets, du BPJEPS au DESJEPS, dans nos filières phares :

- Activités aquatiques
- Aviron
- Activités de la forme
- Métiers de la montagne

En construisant une relation privilégiée avec chaque acteur du monde de l'emploi et de la formation (employeurs, financeurs, prescripteurs).



Garantir la qualité... à tous les niveaux

En modernisant la gestion pédagogique et administrative de nos formations avec, entre autres, la mise en œuvre d'une solution de gestion en ligne intuitive permettant des échanges directs avec l'équipe pédagogique et administrative de la phase d'inscription jusqu'à la fin de la formation.

En accompagnant les différents types d'apprenants (formation initiale, apprentissage, reconversion) avec un suivi et une réponse personnalisés en fonction :

- des particularités administratives et financières
- des motivations

En leur apportant :

- une aide dans le choix de formation
- des solutions de financements

En inscrivant nos actions dans une

démarche qualité pour formaliser la qualité de nos actions via une certification. Le CREPS est déjà engagé dans cette démarche via Datadock, ce qui permet un référencement auprès de plusieurs organismes financeurs. L'étape suivante est d'inscrire l'activité formation professionnelle dans le cadre d'une certification qualité reconnue par France Compétences.

En optimisant la prise en charge des stagiaires en situation de handicap avec :

- Un suivi individualisé tout au long de la formation
- Des aménagements des temps de formation
- Des installations accessibles

Innover...

En réformant notre ingénierie de formation notamment par une démarche prospective considérant l'impact actuel et à venir de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » (LCAP)

En créant une pédagogie innovante, par le biais de l'approche par les compétences, la formation ouverte à distance, la diversité des

profils de nos intervenants et des pratiques pédagogiques actives

En développant les niveaux DEJEPS et DESJEPS, dédiés au perfectionnement, à la performance et au management. Le pôle performance constituera un outil pédagogique exceptionnel pour former des entraîneurs aux nouvelles technologies



TÉMOIGNAGE

Gilles Purier

Directeur Technique National adjoint de la Fédération Française d'Aviron

« De tous temps, la formation professionnelle a été au cœur de la stratégie de développement de la Fédération Française d'Aviron.

Activité nautique et sport olympique et paralympique, la pratique de l'aviron nécessite un encadrement formé et

compétent pour les quelques 50 000 licenciés dans les plus de 400 clubs que compte notre fédération.

Pour assurer une formation de qualité et diversifiée, accessible à tous les stagiaires de toute la France, la fédération a conventionné avec le CREPS de Vichy pour en faire son Centre national de formation préparant aux BP, DE et DES.

Lieu central bien connu du monde de l'aviron, installations de qualité, en bordure de rivière avec un club support performant, enseignants dédiés aux formations aviron, le CREPS coche toutes les cases pour accompagner notre fédération dans son développement.

Depuis la création en 2008 de la nouvelle stratégie de formation professionnelle du Ministère des sports, à la suite des traditionnels BE1 et BE2, ce sont environ 30 stagiaires par an qui suivent ces formations au CREPS et dans d'autres sites sous convention, pour l'aviron de mer par exemple.

Mais notre collaboration va au-delà de la préparation à ces diplômes professionnels car nous organisons également sur le CREPS des sessions de formation au CQP moniteur d'aviron et surtout notre formation Coach Aviron Santé, très prisée de nos professionnels et qui bénéficie de la richesse des apports et échanges avec le PRNSSBE, lui aussi basé à Vichy.

La formation est un secteur en constante évolution, dans lequel il est indispensable de travailler ensemble et en réseaux, surtout pour des fédérations très « fédérales » et éloignées du secteur marchand comme la nôtre. Notre partenariat avec le CREPS de Vichy a tout son sens dans cet environnement et nous sommes persuadés, notamment avec les futurs projets du CREPS, d'avoir fait le bon choix et d'avoir encore plein de projets en collaboration à initier ! »



La médiathèque au service de la formation !

Cet espace accueillant et hybride participe au développement de l'intelligence collective grâce aux services offerts :

- Veille informationnelle
- Fonds documentaire papier, dématérialisé et actualisé
- Plate-forme de presse en ligne
- Formation des stagiaires à la recherche et à la veille documentaire

Autant d'outils ouvrant sur les plus récentes recherches, expériences et connaissances partagées entre formateurs, intervenants et stagiaires.

Le CREPS s'engage pour la citoyenneté avec le PSC1, une formation en secourisme ouverte à tous, valides et non valides, enfants et adultes. Il s'agit d'une formation inédite proposée par le CREPS grâce à un partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier. C'est également une première dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le handicap et l'accessibilité

une réponse spécifique et inédite aux projets de tous les publics



Stéphanie Serre
Référente sport-handicaps

Le CREPS s'inscrit dans l'une des grandes causes nationales et régionales en faveur des personnes en situation de handicap. Il décline, à travers l'ensemble de ses missions, des actions et des projets visant l'accompagnement et l'accès pour tous à la pratique sportive, au sport de compétition vers le plus haut-niveau, à la santé par l'activité physique, à la formation et à la citoyenneté.

Grâce à l'appui des différents acteurs du handicap : le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), les fédérations délégataires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les maisons départementales de l'autonomie, mais aussi des partenaires locaux inscrits dans la même dynamique telle que l'agglomération de Vichy, le CREPS a l'ambition de devenir un établissement de référence national pour l'accueil des collectifs paralympiques, la détection et l'accompagnement des pratiquants et la formation des encadrants.



Le CREPS : un établissement de référence national pour l'accueil des collectifs paralympiques, la détection, l'accompagnement des pratiquants et la formation des encadrants.

3 grandes orientations

Le haut-niveau pour tous...

ou l'ambition de devenir Centre de Préparation Olympique et Paralympique, au service du CPSF, des fédérations délégataires et des collectifs nationaux.

Le CREPS, acteur du programme « La Relève »

- Accompagner les projets individuels révélés par la promotion 2019 et candidater à l'organisation des journées de détection 2020, en lien avec le CPSF
- Contribuer à la performance sportive en proposant des prestations d'accompagnement individualisées aux fédérations et sportifs, par l'accueil de stages et la mise à disposition d'installations et d'équipements en vue de leur préparation paralympique, dès les Jeux de Tokyo 2020

Le CREPS, Centre de Préparation Olympique et Paralympique

- Devenir, avec Vichy Communauté, un centre d'entraînement ou de regroupement pour les fédérations et collectifs nationaux : Pôle France natation sport adapté, natation handisport, para-triathlon, rugby fauteuil, équipes nationales du sport adapté participant aux Global Games, para-archerie, para-tennis de table...

Le CREPS, son pôle performance et son centre de santé

- Proposer à court terme, en un lieu unique, et grâce à des techniques de pointe, des prestations de suivi médical, d'évaluation, de prévention et de récupération des collectifs ou sportifs « handis »

axe 4

La formation pour tous... ou comment rendre accessible à tous les métiers et qualifications :

Le PSC1 pour tous :

- Développer sur le territoire, en partenariat avec l'union départementale des sapeurs-pompiers (UDSPO3), et pour tous publics, les sessions inclusives de formation citoyenne aux premiers secours

Le CC AIPSH (certificat complémentaire « Accueil et inclusion des personnes en situation de handicap ») et la formation continue « sport-handicaps » :

- Former, en lien avec les mouvements handisport, sport adapté et fédérations délégataires, les éducateurs et les entraîneurs sportifs à prendre en charge et encadrer des publics en situation de handicaps moteurs, sensoriels, mentaux ou psychiques de façon adaptée et sécuritaire

La démarche H+ Formation

- Inscrire l'établissement dans une démarche d'amélioration continue de l'accueil des stagiaires en situation de handicaps, en lien avec la Charte régionale H+
- Optimiser, autour d'une démarche collective et structurante de l'équipe pédagogique, l'accueil et le suivi administratif, l'accompagnement aux recherches d'aides et de financements, les adaptations pédagogiques, ainsi que tendre vers le développement d'une offre de formation spécifique



L'accueil de tous... ou comment faire du CREPS un lieu de passage, de vie ou de travail qualitatif :

- ▶ Accueillir avec une attention particulière les stages, championnats nationaux et régionaux, regroupements ETR, formations, manifestations et séminaires des fédérations partenaires de l'établissement
- ▶ Offrir à moyen terme, en lien avec l'agglomération de Vichy, une prestation qualitative d'équipements et d'installations sportives adaptées pour de nombreuses disciplines para-sportives (sports collectifs handisport, para-triathlon, para-tennis, para-tir à l'arc, etc.)

Les moyens d'action

Structuration de l'accueil

et organisation interne :

- Garantir l'accueil bienveillant et adapté de tous les usagers du CREPS en identifiant et en répondant à leurs besoins spécifiques en termes d'informations, d'accès, de déplacements, d'aménagements ou d'accompagnement

Gestion des travaux

et accessibilité des infrastructures :

- Garantir l'accueil et le confort des usagers habituels et nouveaux lors de leur séjour au CREPS pendant les phases de travaux
- Garantir l'accessibilité opérationnelle et le confort pour tous, dans le projet de restructuration du CREPS, de l'ensemble des équipements et lieux de vie existants et futurs (pôle performance, installations sportives, hébergements, restauration)

Valorisation des compétences internes :

- Renforcer l'équipe pluriprofessionnelle spécifiquement formée à la prise en charge des publics en situation de handicaps physiques ou mentaux : médecin physique et de réadaptation (MPR), masseurs kinésithérapeutes, psychologue, diététicienne...
- S'appuyer sur l'équipe d'encadrants sportifs spécifiquement formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicaps : éducateurs en activités physiques adaptées et de santé (APAS)
- Sensibiliser et former les personnels (pédagogique, administratif, d'accueil) à la prise en charge de ces publics



TÉMOIGNAGE

Jean Minier
Directeur des sports du Comité Paralympique et Sportif Français

« Entraîner un athlète handisport suppose, de la part de l'entraîneur, une démarche active de recueil de données, considérant le sportif, son handicap, son entourage et éventuellement son matériel comme un système à appréhender dans sa complexité dynamique. Le technicien du sport doit se muer en ingénieur de son activité, faisant preuve de créativité et d'innovation. »

Le projet du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy s'inscrit dans cette logique d'adaptation à la singularité de l'athlète paralympique pour offrir aux fédérations concernées un cadre propice à l'évaluation et au suivi de leurs collectifs dans une logique de performance et non, uniquement, de compensation du handicap.

A ce titre, il me semble répondre à un réel besoin au service de la performance des athlètes paralympiques et de la préservation de leur santé. »

Pour un accueil de qualité de tous les usagers

Rendre notre accueil performant

Par une réorganisation fonctionnelle et spatiale du service

A la fois vitrine et plaque tournante de l'établissement, le service Accueil-Hébergement-Réservation exige une montée en charge qualitative et une modernisation de son fonctionnement :

- ▶ Redéfinition des tâches
- ▶ Réorganisation des missions
- ▶ Mise en place de nouveaux outils de gestion des réservations dans le cadre de l'évolution des environnements numériques *
- ▶ Formation des personnels :
 - pour professionnaliser l'accueil physique et téléphonique de la clientèle et développer une image de qualité de l'établissement
 - pour l'acquisition des techniques de gestion administrative de l'hôtellerie et de communication en langues étrangères
- ▶ Réaménagement des espaces de travail
- ▶ Équipement textiles marqués pour tous les personnels d'accueil

Pour améliorer le confort des usagers :

- Construction d'un nouvel espace de restauration et de réception de plain-pied
- Rénovation de deux bâtiment d'hébergement
- Aménagement d'un espace « Accueil/ Réception » convivial et fonctionnel
- Mise en place d'affichages dynamiques d'information et de bornes interactives d'orientation
- Mise en œuvre d'un protocole quotidien de suivi de la propreté
- Aménagement d'un espace extérieur convivial de détente
- Mise en place d'un suivi de la satisfaction des usagers
- Développement d'une application en ligne permettant les réservations de salles, de matériels, ainsi que des véhicules *
- Installation d'un système de télésurveillance pour sécuriser le site *
- Développement d'une solution multi-services d'accès par badge aux infrastructures *

* mesures communes aux chantiers transversaux 1 et 3

Pour la santé et le bien-être au travail

Une des clés de la réussite

Avec la mise en œuvre d'une politique de santé bien-être au travail

Il s'agit dans un premier temps de contribuer au bien-être physique, psychologique et social des personnels et de développer le sentiment général de satisfaction dans et par le travail au CREPS.

Toute démarche de prévention et plus largement de santé au travail est indispensable pour toute structure qui aspire à devenir performante. Selon le rapport de synthèse de « European Agency for Safety and Health at Work » publié en 2014, un euro investi en prévention induit environ treize euros de résultat positif en moyenne, selon les secteurs. Cela est également vrai sur les critères de qualité du service rendu, de santé et bien-être au travail, donc d'image interne et externe de l'établissement. Le CREPS agit pour mettre en œuvre un management moderne, responsable, dynamique et qui prend soin de ses collaborateurs. L'engagement dans une démarche structurée de prévention vise à réduire les risques psychosociaux, à créer et maintenir un climat social favorable propice à l'épanouissement et la motivation de chacun et à prévenir les risques de santé et les blessures. Le programme annuel de prévention du CREPS se base sur le diagnostic mené dans le cadre de la réactualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.



TÉMOIGNAGE

Nathalie Grosmaître

Présidente de l'association des personnels

Donnons l'exemple...

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy soutient le sport en entreprise et souhaite à l'horizon 2020 appliquer cette préconisation en son sein. En collaboration avec l'association des personnels, dont l'objet est la cohésion et le bien-être au travail, et fort de ses compétences et ressources internes, le CREPS travaille pour mettre en place au bénéfice de ses personnels, cette pratique porteuse d'enjeux multiples dont la santé publique et l'épanouissement professionnel.

Un plan d'actions

- ▶ Améliorer les environnements de travail (ambiance sonore et lumineuse, isolation phonique et thermique) notamment dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement voté par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Optimiser l'ergonomie des postes de travail aménagement, mobilier, matériel et outils, équipement
- ▶ Proposer l'accompagnement des agents pour prévenir l'apparition de troubles musculo-squelettiques à travers la mise en œuvre d'ateliers organisés régulièrement (mobilisation articulaire le matin, étirements dans la journée de travail)
- ▶ Promouvoir l'activité physique et la lutte contre la sédentarité :
 - Encourager les transports actifs domicile travail en proposant des séquences de sensibilisation aux bienfaits sur la santé
 - Favoriser les trajets professionnels « actifs » en mettant à disposition des agents des vélos classiques et à assistance électrique
 - Proposer avec le soutien de l'association des personnels, sur le temps de travail des bilans de conditionnement physique, des ateliers sport-santé et des challenges sportifs

Pour atteindre ces objectifs, il conviendra de mobiliser les moyens techniques, financiers et humains, impliquant notamment l'ensemble des acteurs de la prévention (Direction, CHSCT, médecin de prévention, assistant de prévention, ressources humaines et tous les agents).

Pour l'innovation et l'évolution des environnements numériques

La volonté de créer un CREPS 3.0 nouvelle génération implique une évolution des environnements numériques et des innovations

- Wifi : une couverture performante à 100%
- Dématérialisation des démarches administratives et processus de travail efficaces et sécurisés à l'interne comme à l'externe
- Développement d'une application métier pour le suivi des formations ainsi que pour les inscriptions
- Moderniser les équipements audio et vidéo des espaces de travail et des salles de cours
- Création d'un espace équipé d'une solution d'enregistrement vidéo permettant de produire en autonomie des capsules vidéos (enregistrements de contenus pédagogiques, tutoriels, interviews...)
- Mise en place d'une gestion dématérialisée du temps de travail
- Mise en place de nouveaux outils de gestion des réservations dans le cadre de l'évolution des environnements numériques *
- Développement d'une application en ligne permettant les réservations de salles, de matériels, ainsi que des véhicules *
- Installation d'un système de télésurveillance pour sécuriser le site *
- Développement d'une solution multiservices d'accès par badge aux infrastructures *

* mesures communes aux chantiers transversaux 1 et 3



Pour le développement durable

6 défis à relever répondant à la stratégie nationale ministérielle

Résolument engagé dans la stratégie de développement durable portée par le Ministère des sports, le CREPS de Vichy se fixe 6 objectifs d'ici 2024 :

- Dématérialisation progressive des documents administratifs
- La prise en compte du changement climatique et des nécessaires économies d'énergie au travers du projet de rénovation et de reconstruction programmé de l'établissement (norme E3C1, chaudière biomasse, etc.)
- La sensibilisation au développement durable au travers des actions de formation portées par le CREPS
- Une consommation raisonnée et de production durable (valorisation des circuits courts pour la restauration, une gestion optimisée des quantités alimentaires afin d'éviter le gâchis, une vigilance quant à l'origine et la gestion des produits d'entretien)
- La mise en œuvre de transports et moyens de déplacements durables notamment par l'installation de bornes de rechargement électrique pour vélos et voitures
- La valorisation de la responsabilité sociale du sport visant notamment à l'intégration des personnes en situation de fragilité et de handicap

Vers la réussite avec un engagement collectif

06



Construction du projet

- ▶ Issu d'une démarche progressive, reflet d'un travail collectif et participatif
- Un diagnostic général avec une définition en comité de direction des grandes lignes stratégiques, fondé sur les forces et les atouts du CREPS
- Une réflexion collective menée par les personnels depuis 2017 sous l'impulsion des chefs de services
- Des temps de concertation avec les fédérations françaises notamment lors du séminaire des directions techniques nationales organisé au CREPS en septembre 2018
- Des valeurs et des axes prioritaires de développement dégagés en COPIL fin 2018, et en séminaire de direction début 2019, avec la définition d'objectifs opérationnels
- Des ateliers participatifs de programmation du plan d'investissement
- Des plans d'actions réfléchis par thématique de janvier à septembre 2019
- Finalisation de la rédaction du projet en octobre 2019

Une équipe compétente et impliquée

Engager un plan de formation continue des personnels pour une montée en compétence et un accompagnement à la professionnalisation des agents

- ▶ Recenser les besoins de formation et accompagner les montées en compétences avec un objectif de former 20% des agents chaque année
- ▶ Construire un plan pluriannuel de formation dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et en adéquation avec les priorités du projet d'établissement :
 - Formations bureautiques
 - Formations techniques et de sécurité (CHSCT)
 - Formations spécifiques (variabilité de la fréquence cardiaque, hypoxie, formation INSEP de réathlétisation, etc.)
 - Formations linguistiques
 - Techniques d'accueil, de commercialisation et de qualité de service

Améliorer le fonctionnement interne

- ▶ Faire évoluer les outils et les processus de fonctionnement du CREPS dans une approche managériale moderne et bienveillante permettant :
 - La responsabilisation des encadrants et des agents
 - La sécurisation des dispositifs et des processus
 - L'inscription de l'établissement dans une démarche de développement durable et de qualité de service public
- ▶ Mettre en place et développer un processus de dématérialisation des outils de gestion administrative et des ressources humaines
- ▶ Optimiser la gestion de la maîtrise des risques
- ▶ Renforcer notre communication interne avec :
 - La mise en place d'outils visant à accroître et fluidifier l'information sur les activités du CREPS
 - La création d'outils de partage en ligne, exemple : agenda de l'actualité du CREPS



Favoriser les relations au travail / Mieux se connaître et mieux travailler ensemble

- ▶ Améliorer le travail intra et interservices :
 - En créant des espaces collaboratifs et d'interaction favorisant les temps d'échange et de partage
 - En proposant des temps collectifs de travail et de restitution pour tout nouveau projet impactant de manière structurante l'établissement
 - Avec la mise en place de créneau d'activités sportives pour les personnels
- ▶ Rénover ensemble et optimiser les processus de travail autour d'un travail collaboratif interservices pour :
 - Rendre efficaces les procédures et les transposer dans des documents cadres
 - Construire des supports de travail formalisés
 - Rendre adaptable l'organisation interne
- ▶ Positionner le chef de service comme « interlocuteur privilégié » sur les aspects fonctionnels comme humains
- ▶ Renforcer le dialogue pour mieux définir l'activité de chacun par :
 - La clarté de l'information, des consignes et des objectifs
 - L'identification de son périmètre et sa situation dans l'organisation
 - La reconnaissance des missions et des contraintes de chacun
 - La bonne prise en compte des rythmes de travail



TÉMOIGNAGE

Laurent Carreric
Assistant Ressources Humaines

« Le projet d'établissement ouvre une période qui sera marquée par un dynamisme inédit. Un nouveau restaurant, un hébergement rénové, un pôle performance et de nouvelles installations sportives vont contribuer à repositionner le CREPS de Vichy à sa véritable place, à savoir un Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive prêt à répondre aux besoins des sportifs d'aujourd'hui et aux compétitions de demain ! »



TÉMOIGNAGE

Thierry Lefaure
Responsable des formations aquatiques

« Le CREPS a beaucoup changé depuis mon arrivée en 2004. Tout d'abord avec une première vague de travaux en 2010, puis maintenant, 10 ans après et un passage à la Région, un projet global de rénovation en lien avec le projet d'agglomération. Les missions ont peu évolué mais la motivation est importante lorsque son établissement se projette dans l'avenir, associe le personnel à la réflexion et au projet d'établissement. Aussi, nous ne pouvons qu'être confiants, avoir envie de s'investir pour la réussite et voir le nouveau CREPS s'épanouir sur notre territoire ! »



TÉMOIGNAGE

Espérance Feve
Secrétaire du département haut-niveau et du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être

« Depuis mon arrivée au CREPS en novembre 1994, le CREPS a évolué. Il a toujours su s'adapter à l'accueil de tous ses usagers avec des infrastructures sportives de qualité. J'ai vu le CREPS s'agrandir, se rénover et se moderniser au fil du temps. Aujourd'hui, le CREPS est encore en train de se transformer pour devenir encore plus performant et répondre au mieux aux besoins de tous les sportifs. Je suis fière de travailler dans cet établissement qui évolue avec son temps... qui change. »



TÉMOIGNAGE

Nesrine Hmimsa
Adjointe administrative service accueil

« Je vois le CREPS grandir et développer de nouvelles compétences avec un projet ambitieux, fou et innovant. Ici, il y a le sport « collectif » mais aussi le travail « collectif » qui nous permet de construire ce projet vivant tant en interne qu'avec nos partenaires extérieurs. Tous, agents administratifs ou de terrain, financeurs, avec des approches parfois très différentes, oeuvrons ensemble pour un but commun visant la réussite grâce à un brainstorming gagnant. »





CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy



2 route de Charmeil - BP 40013
03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER cedex



04 70 59 85 60
direction@creps-vichy.sports.gouv.fr



www.creps-vichy.sports.gouv.fr

Le CREPS
change!



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

